



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ 2008

UN APPEL À PROJETS EST LANCÉ

Dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité qui aura lieu dans toute la France du 16 au 22 septembre 2008, le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire lance un appel à projets auprès des acteurs français de la mobilité, pour la mise en œuvre de manifestations locales, destinées à sensibiliser le public et susciter des changements de comportements en matière de déplacements.

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

Collectivités locales, entreprises de transport, entreprises, associations, services publics, établissements scolaires

INSCRIVEZ-VOUS ! sur www.bougezautrement.gouv.fr

Développez des initiatives partout en France, faites émerger des projets,

CRÉEZ DES ÉVÉNEMENTS SUSCEPTIBLES DE CHANGER LES COMPORTEMENTS DE NOS CONCITOYENS EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ DURABLE !

La mobilité durable est un objectif prioritaire

La Semaine européenne de la mobilité s'inscrit dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne et fait suite au Grenelle Environnement à partir d'objectifs clairement définis : **réduire les émissions de gaz à effet de serre, dues aux transports et influencer de manière positive sur les comportements de déplacements, la santé et la qualité de vie des Européens.**

Contact Appel à projets : Marie BAILLY / 01 40 81 76 34 / marie-c.bailly@developpement-durable.gouv.fr

Le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire coordonne la Semaine européenne de la mobilité en France sous l'intitulé "*Bougez autrement. La meilleure énergie c'est la vôtre !*", en partenariat avec l'Ademe et le GIE Objectif transport public et avec les associations FUBicy, Transports Passion et le Club des villes cyclables.

Contacts Presse :

- MEEDDAT / Danielle Keroullé / 01 40 81 78 88 / danielle.keroulle@developpement-durable.gouv.fr

- Agence DRC / 01 44 53 90 41 / 06 68 60 04 26 / dominiqueracle@wanadoo.fr
